



**PROJET MOBILITES 2025/2030**  
**Commission Partenariale de Suivi du 8 juin 2016**  
**9h - 11h**

**Relevé de décision**

**Liste de présence :**

**Membres de la commission :**

|                    |                   |                                     |
|--------------------|-------------------|-------------------------------------|
| BAGNERIS Bernard   | CD 31             | bernard.bagneris@elus.cd31.fr       |
| KAHN Philippe      | DDT 31            | philippe.kahn@haute-garonne.gouv.fr |
| LATTES Jean-Michel | SMTC Tisséo       | jean-michel.lattes@tisseo.fr        |
| LERY Sébastien     | SITPRT            | sebastien.lery@neuf.fr              |
| ROUCHON Adeline    | Le Muretain Agglo | adeline.rouchon@mairie-muret.fr     |

**Excusés :**

|                      |  |
|----------------------|--|
| Mr Grégoire CARNEIRO | Vice-Président du SMTC                       |
| Mr François CHOLLET  | Conseiller Syndical SMTC                     |
| Mme Carole DELGA     | Présidente de Région                         |
| Mme Line MALRIC      | Conseillère Départementale                   |
| Mr Georges MERIC     | Président du département de la Haute-Garonne |
| Mr Jean-Luc MOUDENC  | Président de Toulouse Métropole et du SMEAT  |

**Représentants techniques des membres de la commission :**

|                     |                    |   |
|---------------------|--------------------|---|
| BARRERE Denis       | Le Muretain Agglo  | denis.barrere@agglo-muretain.fr                         |
| BELIS Ghislaine     | DREAL LRMP         | ghislaine.belis@developpement-durable.gouv.fr           |
| BOUVIER Etienne     | Toulouse Métropole | etienne.bouvier@toulouse-metropole.fr                   |
| CALLE Julien        | SICOVAL            | julien.calle@sicoval.fr                                 |
| CAZALE Thierry      | DREAL LRMP         | thierry.cazale-dit-martet@developpement-durable.gouv.fr |
| DALBIN Alexia       | Toulouse Métropole | alexia.dalbin@toulouse-metropole.fr                     |
| DEL RUE Laurent     | CD31               | laurent.delrue@cd31.fr                                  |
| ENGRAND Jacques     | SMEAT              | jacques.engrand@scot-toulouse.org                       |
| MABRU David         | CD 31              | david.mabru@cd31.fr                                     |
| NERARD Marie-Pierre | DREAL LRMP         | marie-pierre.nerard@developpement-durable.gouv.fr       |
| PERRIER Alexandra   | Région LRMP        | alexandra.perrier@regionLRMP.fr                         |
| VABRE Jacques       | SITPRT             | jacques.vabre@free.fr                                   |
| VIE Jocelyn         | DDT 31             | jocelyn.vie@haute-garonne.gouv.fr                       |

### **SMTC et assistantes techniques :**

|                     |                   |                                     |
|---------------------|-------------------|-------------------------------------|
| BLAQUIERE Alexandre | SMTC Tisséo       | alexandre.blaquiere@tisseo.fr       |
| DOUCET Christophe   | SMTC Tisséo       | christophe.doucet@tisseo.fr         |
| DOUDIES Marlène     | SMTC Tisséo       | marlene.doucies@tisseo.fr           |
| DUPOUX Fabienne     | SMTC Tisséo       | fabienne.dupoux@tisseo.fr           |
| ESCARDANT Pauline   | SMTC Tisséo       | pauline.escarmant@tisseo.fr         |
| EVIN Jean-Michel    | SMTC Tisséo       | jean-michel.evin@tisseo.fr          |
| FIASTRE Anaïs       | Algoé Consultants | Anais.fiastre@algoe.fr              |
| MESQUIDA Jean-Marc  | AUA/T             | jean-marc.mesquida@aua-toulouse.org |
| PONS Stefan         | SMTC Tisséo       | stefan.pons@tisseo.fr               |
| TOUPIN Frédéric     | AUA/T             | frederic.toupin@aua-toulouse.org    |

### **L'ordre du jour de la Commission Partenariale de Suivi était le suivant :**

1. Points d'étape de l'élaboration du projet.
2. Bilan des travaux des Commissions territoriales.
3. La communication sur le Projet.
4. Présentation de l'architecture du Projet Mobilités 2025/2030.
5. Calendrier et suite de la démarche

Le présent compte-rendu n'a pas pour objet de résumer l'ensemble des diapositives projetées en réunion, le support complet étant joint en annexe. Le présent compte-rendu vise en revanche à retranscrire les échanges en séance.

#### **1. Points d'étape**

---

Ce point d'étape a permis :

- De repositionner le rôle et les travaux de la commission partenariale de suivi, qui se réunissait pour la troisième fois.
- De faire part des étapes passées et à venir du calendrier lié au Projet Mobilités 2025- 2030.

Les partenaires ne formulent pas d'observations particulières sur ces points d'étapes.

#### **2. Bilan des travaux des commissions territoriales**

---

Une synthèse des travaux produits en commission territoriale de mars et avril 2016 est présentée en séance :

- Rappel de l'organisation et du fonctionnement des commissions.
- Synthèse par leviers.

Le Président du SMTC, JM LATTES, rappelle la pertinence de ces commissions territoriales, qui ont permis de produire un travail partenarial dont les conclusions ont été intégrées au Projet Mobilités 2025-2030. Ces commissions ont vocation à être pérennisées afin d'assurer par territoire un suivi plus approprié de la mise en œuvre du Projet mobilités 2025/2030.

Le SMEAT s'interroge sur la signification des outils « au-delà du PLU, du PDU et du SCoT » tels qu'intégrés dans la synthèse des travaux produits dans les commissions territoriales.

Le SMTC répond qu'il s'agit principalement de l'outil « pactes urbains » qui a pour objectif d'organiser la cohérence urbanisme/mobilités sur les territoires par un engagement des collectivités concernées (principalement le SMTC, Toulouse métropole, Sicoval et Muretain). Les pactes urbains correspondent donc à un outil qui résulte de la déclinaison des recommandations / prescriptions des SCoT et PDU et qui n'a pas vocation à être supérieur à ces deux outils de planification.

### **3. La communication sur le projet**

---

Le SMTC rappelle que depuis l'engagement de l'élaboration du projet, il s'est inscrit dans une action continue de communication et de concertation citoyenne.

La première phase de concertation du grand public a eu lieu en septembre/octobre 2015, suivi de la mise en place des commissions thématiques et territoriales ouvertes aux personnes publiques associées.

Les avis formulés par le grand public et en séance de travail lors des commissions partenariales sont ainsi analysés pour une prise en compte dans le Projet Mobilités 2025/2030, dès lors qu'ils s'inscrivent dans les enjeux et objectifs du projet et dans les attendus d'un PDU.

La seconde phase de communication est volontaire de la part du SMTC et n'a pas fait l'objet d'une délibération en définissant les modalités. Cette communication intègre :

- La publication du n°2 du magazine Mobilités et la distribution d'un flyer portant sur les grandes lignes du projet mobilités.
- L'organisation de stands mobilités dans les principales stations de métro et dans plusieurs établissements en démarche de plans de mobilités.
- L'utilisation du Panel Tisséo permettant d'enquêter 1 000 habitants et usagers de la grande agglomération toulousaine, le questionnaire étant articulé sur les 3 leviers du projet mobilités.
- La possibilité aux internautes (particuliers mais aussi structures associatives, collectivités, partenaires, ...) d'émettre un avis sur le projet à partir de la plateforme de contribution du site internet smtc-tisseo.fr.

Le président du SMTC souligne l'important dispositif de communication et de concertation mis en place depuis 2014 pour accompagner la feuille de route du SMTC et mieux faire comprendre le sens des projets.

Le Président informe par ailleurs que le Débat Public sur le projet de 3<sup>ème</sup> ligne de métro se déroulera du 1<sup>er</sup> septembre au 15 décembre 2016.

Les partenaires ne formulent pas d'observations particulières sur ces points d'étapes.

### **4. Présentation du projet Mobilités 2025-2030**

---

Le SMTC présente dans ses grandes lignes l'architecture du projet, tel qu'il est en cours de rédaction :

Un Projet Mobilités composé de 4 documents :

- Le projet Mobilités en tant que tel.
- Le rapport d'évaluation environnementale, sur la base de la lettre de cadrage de l'autorité environnementale compétente.
- Le rapport d'accessibilité.
- L'observatoire du PDU en situation N+3.

Pour le Projet Mobilités 2025/2030, l'architecture est la suivante :

- Partie 1 : Carte d'identité du territoire.
- Partie 2 : Enjeux et objectifs.
- Partie 3 : Stratégie Mobilités.

- Partie 4 : Plan d'actions constitué de 39 mesures organisées par leviers et répondant aux enjeux et objectifs du Projet Mobilités 2025- 2030 et aux contributions issues des commissions thématiques et territoriales.
- Partie 5 : Les apports du projet.
- Partie 6 : Les modalités de mise en œuvre du projet.

Dans ce cadre, il est notamment précisé que les objectifs de parts modales permettent de répondre aux enjeux environnementaux et au Pacte Énergétique national. Sachant que les transports représentent aujourd'hui 55% des émissions de gaz à effet de serre, d'autres outils devront permettre de contribuer aux réductions des autres activités (tertiaire, industrie, etc.).

Le SMTC souligne par ailleurs que les objectifs de part modale ne peuvent pas constituer les seuls objectifs de réussite du projet. D'autres objectifs sont également à considérer : la desserte des habitants et des zones économiques, les facteurs de liens sociaux dans les quartiers prioritaires, les objectifs de santé publique par exemple.

Les partenaires formulent quelques observations.

Toulouse Métropole précise que le travail sur le levier de la cohérence entre urbanisme et mobilités sera notamment poursuivi dans le cadre de l'élaboration du PLUiH. Toulouse Métropole constate que les objectifs du levier sur l'optimisation des réseaux ne traduisent pas de manière évidente le contenu des fiches actions. Le SMTC prend note de ces remarques et indique que le travail sera poursuivi en ce sens dans les prochaines semaines.

L'aua/T indique que le concept de « cœur d'agglomération » doit être intégré dans le document final. Il est important de préciser que l'objectif de desserte maximale (tous modes) du cœur d'agglomération est presque atteint. En outre, il est rappelé l'importance de la mixité urbaine dans la ville intense afin de pouvoir développer l'usage des modes actifs : la création d'infrastructures doit s'accompagner d'une forme urbaine adaptée.

Le Président du SMTC fait état de l'absence de liens qui peut exister entre les politiques menées dans chaque intercommunalité sur ce sujet.

L'Etat souhaite que trois thématiques soient approfondies :

- L'articulation avec le réseau ferroviaire.
- La politique de stationnement, qui a un effet direct sur l'usage de la voiture.
- Le transport de marchandises, dont l'impact est croissant en raison de l'évolution démographique.

En ce qui concerne le rapport d'accessibilité et le rapport d'évaluation environnementale, l'Etat est disposé à échanger avec le SMTC pour co-construire le projet.

L'évaluation des projets grâce à la modélisation devra être réalisée afin que l'Observatoire puisse jouer son rôle.

Le Président du SMTC précise que la problématique du transport de marchandises et en particulier du dernier kilomètre est bien prise en compte dans le Projet Mobilités 2025-2030 mais sera davantage valorisée dans le document final. En ce qui concerne le ferroviaire, un travail de co-construction est en cours avec la Région afin d'aboutir à dix pôles d'échanges multimodaux à terme (quatre à l'heure actuelle). Ces pôles d'échanges seront hiérarchisés en termes de fonctionnement et de réponse à la multimodalité.

Le SMEAT souligne que les projets inclus dans le Projet Mobilités 2025-2030 permettront d'alimenter les réflexions à mener dans le cadre de la prochaine révision du SCoT : les temps de parcours et la desserte de la ville intense.

Le Président du SMTC rappelle que le travail de constitution des indicateurs de suivi du Projet Mobilités constitue un enjeu fort.

## **5. Les prochaines étapes**

---

Le SMTC conclut la séance avec la présentation des prochaines étapes :

- De nouvelles commissions partenariales pourraient avoir lieu en septembre si un point sur l'avancement du Projet Mobilités 2025-2030 est nécessaire.
- Les commissions territoriales se dérouleront les 21, 22, 24 et 28 juin prochains. Les invitations ont été transmises.
- La présentation du Projet Mobilités 2025/2030 et l'arrêt du projet sont prévus en octobre 2016.